



## Chaudière vétuste

-----  
Par Na74

Bonjour, sur le diagnostic de performance énergétique, je m'aperçois que la chaudière a été installée en 2001. A partir de combien d'années d'utilisation peut-on considérer une chaudière vétuste ? Merci pour votre retour. Cordialement

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Les chaudières n'ont pas de date de péremption. La chaudière devient vétuste à partir du moment où elle ne remplit plus ses fonctions (chauffer) ou devient dangereuse (par exemple risque d'incendie).

La vôtre a déjà bien vécu, mais si elle fonctionne encore il n'y a pas de mal à la garder.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Il y a des chaudières qui fonctionnent plus de 40 ans si correctement entretenues.

Vous êtes locataire : L'entretien annuel de la chaudière est une charge locative, vous devrez remettre l'attestation au bailleur.